

GYM
VALAIS
WALLIS



RÈGLEMENT 2022

MEETING

VALAISAN

GYMNASTIQUE

I. GÉNÉRALITÉS

1. RESPONSABILITÉ

LE MEETING VALAISAN GYMNASTIQUE est placé sous la responsabilité du CT Gym Valais-Wallis et est organisé par la société de gymnastique **la Coccinelle de St.Gingolph**.

2. DÉROULEMENT DES CONCOURS

Dates : **Samedi 12 et Dimanche 13 mars 2022**
Lieu : Salle polyvalente 1898 St.Gingolph
Route des Rasses

3. DISCIPLINES



Samedi :

- Tests Fille
- Tests Jeunesse

Dimanche :

- Individuelles **Jeunesse B (7 à 12 ans), Jeunesse A (13 à 16 ans y compris) et Active**
- Gym à deux **Jeunesse B, Jeunesse A et Active**
- Gym Team (3 à 5 gymnastes) **Jeunesse B, Jeunesse A et Active**

4. PARTICIPATION

- Gymnastes de Gym Valais-Wallis concourant en gymnastique.
- Chaque gymnaste doit se munir de sa carte de membre FSG.
- Conformément au règlement, les participantes déclarées comme membres actifs FSG, sont assurées auprès de la CAS de la FSG pour la responsabilité civile, les bris de lunettes et les accidents.
-  **Les sociétés ont l'obligation d'inscrire un juge pour 15 gymnastes. Si aucun juge n'est inscrit, les gymnastes concourent sans être classées. Si le nombre de juges est insuffisant, la société est sanctionnée par une amende. Les personnes inscrites comme juge ne seront considérées comme tel qu'à la condition d'avoir suivi 2 cours de juge dans l'année. En cas d'empêchement majeur, elles devront s'adresser à Joëlle Pellaton pour bénéficier d'un coaching personnel lors d'un entraînement de gymnastique.**
-  **Pour obtenir un brevet de juge cantonal, les personnes en formation doivent obligatoirement juger les 3 concours (2, pour les tests actives).**
- **S'il y a un nombre insuffisant d'inscriptions dans les catégories Individuelles, à deux et Team, le CT de Gym Valais-Wallis se réserve le droit de regrouper les catégories. Les sociétés seront averties par courrier.**
- En cas de consommation avérée de produits illicites par un/une gymnaste, la direction de concours se réserve le droit de l'exclure de la compétition.
- Les participants aux fêtes/concours en public sont informés qu'ils peuvent être pris en photo ou filmés lors de leurs productions. Ces documents pourront se retrouver sur le site de Gym Valais-Wallis mais ne seront en aucun cas utilisés pour faire de la publicité payante.

5. INSCRIPTIONS

- **Toutes les gymnastes doivent être inscrites dans FSG-Admin au 15 novembre 2021 faute de quoi, il ne sera pas possible de les inscrire « online »**
- Les inscriptions doivent être effectuées sur le site de Gym Valais Wallis : <https://inscription.gymvalais.ch/>
Deux personnes par société (président et responsable technique) recevront un login pour effectuer les inscriptions et accéder à la marche à suivre disponible sur le site.

En cas de problème, contactez l'administrateur : François Boand, fboand@netplus.ch
- Ouverture des inscriptions : **1 décembre 2021**
Délai d'inscription : **23 janvier 2022.**
- Aucune inscription tardive ne sera prise en considération.

6. FINANCE

- Finance d'inscription Fr. 25.00 par gymnaste et par partie de concours
Fr. 35.00 par paire pour les Gym à deux
Fr. 45.00 pour les Gym Team

Montant à verser sur le compte :

BCV SION, GYM VALAIS-WALLIS, 3960 SIERRE,
IBAN N° CH19 0076 5001 0130 1560 3

- **Délai de paiement : 23 janvier 2022.**
Préciser le motif de paiement : société , concours
- **Gym Valais-Wallis se réserve le droit de facturer les mutations tardives.**
- Faire parvenir une preuve de paiement par email ou courrier à :
Françoise Papilloud - Pré-Fleuri 29 - 1963 Vétroz
079 281 60 20 morandf@netplus.ch
- **Vos inscriptions ne seront pas prises en compte tant que votre paiement ne nous sera pas parvenu.**
- Les finances d'inscriptions ne seront pas remboursées même sur présentation d'un certificat médical.
- Tous les prix souvenirs commandés dans les délais seront transmis aux moniteurs, y compris pour les gymnastes absents.

7. MESURES DE PROTECTION SANITAIRE

- La lutte contre la propagation du virus Covid -19 nécessite de se conformer aux directives en vigueur lors du concours.
- Les personnes présentant des symptômes ne sont pas autorisées à se rendre sur le lieu du concours.
- Toutes les personnes présentes devront suivre les directives publiées dans le carnet de fête concernant l'organisation de la journée : Pass Covid, port du masque, présence du public, etc...
- Dans tous les cas, il faudra se conformer aux décisions de nos autorités.
- La responsable manifestation informera par email les moniteurs de toute modification susceptible de survenir dans un court délai avant le concours.

8. TENUE

- **Toutes les gymnastes participant au Meeting valaisan gymnastique sont tenues de se présenter pour la cérémonie de la distribution des prix.**
- **Lors du défilé, les gymnastes accompagnées d'une monitrice par société se présentent en tenue gymnique.**
- **Les gymnastes qui ne se présentent pas à la proclamation des résultats ne reçoivent pas leur médaille. Exception sera faite pour les absences justifiées annoncées au préalable à la direction de concours.**
- Merci de respecter les règles élémentaires de savoir-vivre dans les gradins, les vestiaires et sur l'emplacement de concours. Une attitude fair play est attendue de la part des gymnastes, des moniteurs et des spectateurs.

9. CARTES DE TESTS

- Elles doivent être impérativement remplies par l'entraîneur avant la compétition et apportées à l'appel des gymnastes.
- Les cartes signées de tous les tests seront distribuées après la remise des prix.
- Aux monitrices de remplir les notes.

10. RÉSULTATS

- **Pas de vente de résultats pour le public.**
Ils seront affichés dans les locaux de compétition et transmis aux moniteurs après la remise de prix.
- **Ils seront également publiés sur le site www.gymvalais.ch après la dernière proclamation officielle de la journée.**

11. CLASSEMENT

- Médaille pour les 3 premières de chaque catégorie, soit
 - ▶ Test gymnastique : Fille / Jeunesse
 - ▶ Gym à deux et Individuelle Jeunesse B avec engin
 - ▶ Gym à deux et Individuelle Jeunesse B sans engin
 - ▶ Gym à deux et Individuelle Jeunesse A avec engin
 - ▶ Gym à deux et Individuelle Jeunesse A sans engin
 - ▶ Gym à deux et Individuelle Jeunesse élite
 - ▶ Gym à deux et Individuelle Active avec engin
 - ▶ Gym à deux et Individuelle Active sans engin
 - ▶ Gym à deux et Individuelle Active élite
- Trophée pour les 3 premiers de chaque catégorie, soit
 - ▶ Gym Team Jeunesse B avec engin
 - ▶ Gym Team Jeunesse B sans engin
 - ▶ Gym Team Jeunesse A avec engin
 - ▶ Gym Team Jeunesse A sans engin
 - ▶ Gym Team Jeunesse élite
 - ▶ Gym Team Active avec engin
 - ▶ Gym Team Active sans engin
 - ▶ Gym Team Active élite
- Distinctions pour le 30 % des gymnastes de chaque catégorie
- Chaque gymnaste inscrite recevra un prix souvenir. Ces prix doivent être retirés par la monitrice après la proclamation des résultats.

II. TESTS GYMNASTIQUE

1. POSSIBILITÉS DE CONCOURS

- | | | | |
|---------|---|----------------------------|-----------------------|
| • TF1A | Fille 1A | sans engin | 2015-2014 |
| • TF1B | Fille 1B (nouveau) | ballon | 2014-2013 |
| • TF1C | Fille 1C (nouveau) | ruban | 2013-2012 |
| • T1A | Jeunesse 1A | sans engin | 2013-2011 |
| • T1B | Jeunesse 1B (nouveau) | massues | 2013-2009 |
| • T1C | Jeunesse 1C | cerceau | 2013-2009 |
| • T2 | Jeunesse 2A | sans engin – corde | 2013-2007 |
| • T2B | Jeunesse 2B | ruban - ballon | 2013-2007 |
| • T3 | Jeunesse 3 | ballon – cerceau - massues | 2013-2005 |
| | | | |
| • GDJB1 | Gym à deux Jeunesse B avec engin | | 1 passage |
| • GDJB2 | Gym à deux Jeunesse B s/engin | | 1 passage |
| • GDJA1 | Gym à deux Jeunesse A avec engin | | 1 passage |
| • GDJA2 | Gym à deux Jeunesse A s/engin | | 1 passage |
| • GPZ3 | Gym à deux Jeunesse Elite
(avec engin à main différent ou 1 passage s/engin et 1 passage avec engin) | | 2 passages différents |
| • GPM2 | Gym à deux Active avec engin | | 1 passage |
| • GPO2 | Gym à deux Active s/engin | | 1 passage |
| • GPZ2 | Gym à deux Active Elite
(avec engin à main différent ou 1 passage s/engin et 1 passage avec engin) | | 2 passages différents |
| • GIJB1 | Individuelle Jeunesse B avec engin | | 1 passage |
| • GIJB2 | Individuelle Jeunesse B s/engin | | 1 passage |
| • GIJA1 | Individuelle Jeunesse A avec engin | | 1 passage |
| • GIJA2 | Individuelle Jeunesse A s/engin | | 1 passage |
| • GEZ3 | Individuelle Jeunesse Elite
(avec engin à main différent ou 1 passage s/engin et 1 passage avec engin) | | 2 passages différents |
| • GEM2 | Individuelle Active avec engin | | 1 passage |
| • GEO2 | Individuelle Active s/engin | | 1 passage |
| • GEZ2 | Individuelle Active Elite
(avec engin à main différent ou 1 passage s/engin et 1 passage avec engin) | | 2 passages différents |
| | | | |
| • GTB1 | Gym Team Jeunesse B avec engin | | 1 passage |
| • GTB2 | Gym Team Jeunesse B s/engin | | 1 passage |
| • GTA1 | Gym Team Jeunesse A avec engin | | 1 passage |
| • GTA2 | Gym Team Jeunesse A s/engin | | 1 passage |
| • GTZ3 | Gym Team Jeunesse Elite
(avec engin à main différent ou 1 passage s/engin et 1 passage avec engin) | | 2 passages différents |
| • GTM2 | Gym Team Active avec engin | | 1 passage |
| • GTO2 | Gym Team Active s/engin | | 1 passage |
| • GTZ2 | Gym Team Active Elite
(avec engin à main différent ou 1 passage s/engin et 1 passage avec engin) | | 2 passages différents |

2. DIRECTIVES

- Chaque gymnaste ne peut participer qu'à un seul test.
- La chronologie des tests Jeunesse 1A-1B-1C et Jeunesse 2A-2B ne doit pas être obligatoirement respectée.

- Les gymnastes désirant participer au CRG 2022 au test 1 FSG peuvent passer la partie « *corde* » durant ce concours, sans être classées. Ne pas inscrire cette partie de concours sur le site de Gym-Valais-Wallis mais contacter directement Françoise Papilloud.
- Toutes les parties de chaque test doivent être présentées.
- Les filles peuvent participer au maximum à 3 catégories, l'ordre de passage ne sera pas pris en compte.
- Les filles qui présentent 2 passages en Individuelle, Gym à deux et Gym Team sont obligatoirement classées en Elite. L'ordre des engins choisi à l'inscription doit être le même le jour du concours.
- En Gym à deux, c'est l'âge de la fille plus âgée qui détermine la catégorie de concours.
- Pour ouvrir les catégories Individuelle, Gym à deux et Gym Team 1 passage, il faut un minimum de 5 à l'inscription.
- Un manque flagrant de fair-play de la part d'un gymnaste (écarts de langage sur et en dehors du praticable, non-respect du matériel, non maîtrise de soi...) sera sanctionné par une déduction d'ordre de 0,5 points sur la note finale.
- Les monitrices et gymnastes qui apportent la clef USB pour la musique ont l'interdiction de rester lors de l'essai musique.

3. MUSIQUE

- La durée du programme pour les individuelles, Gym à deux et Gym Team est de 2.00 minutes à 3.30 minutes maximum. La durée du programme commence et termine avec le début et la fin de la musique. La durée du programme sera communiquée lors de l'inscription. Elle doit être également indiquée clairement sur le support musical.
- Musique pour Individuelle, Gymnastique à deux et Gym Team : sur clef USB, à apporter à la table de la musique avant sa présentation.
- La clef ne doit contenir qu'un seul morceau.
- Prévoir une clef de réserve.
- Enregistrement de la musique : Formats Audio, MP3.
- Si pour des raisons inconnues, la musique s'arrête durant la production, le J1 doit immédiatement interrompre la production, celle-ci peut être refaite sans déduction d'ordre. Si l'interruption de la musique est imputable à la gymnaste, la production peut également être recommencée, mais avec une déduction d'ordre selon le point 6.2 des directives de gymnastique 2020.

4. ORDRE DE PASSAGE

- Liste établie préalablement et affichée le jour même dans les locaux de compétition.

5. JUGEMENT

- Selon les directives Gymnastique FSG en vigueur lors du concours.
- Si une gymnaste abandonne le test et quitte la surface de compétition, elle n'a pas le droit de le refaire et sera évaluée avec la déduction maximale. Cela veut dire que la note sera de 4.00 points.

- Si une gymnaste interrompt son exercice, mais ne quitte pas la surface de compétition, elle sera évaluée uniquement sur la partie qu'elle a exécutée.
- Toutes réclamations sont à adresser uniquement à la cheffe juge, sous peine de déductions aux gymnastes de la société.

III. DISPOSITIONS FINALES

- Les moniteurs et monitrices ou gymnastes qui agissent contrairement aux prescriptions et directives des autorités de Gym Valais-Wallis perdent leurs droits et peuvent être exclus des concours ou disqualifiés.
- Des réclamations éventuelles relatives aux concours sont à formuler par écrit au chef de place dans les 15 minutes qui suivent la fin des concours de la catégorie concernée, moyennant un versement de Fr. 100.-. Les décisions prises suite aux réclamations sont sans appel.
- Tous les cas non prévus dans les présentes prescriptions de concours seront étudiés par la CT de Gym Valais-Wallis.
- Les décisions prises sont sans appel.

**Si toutes les monitrices se présentaient sur la place de concours en tenue gymnique,
elles seraient un exemple pour les gymnastes.**

Le Comité Technique Gym Valais-Wallis
Novembre 2021

*Merci de votre collaboration et de votre participation !
Gym Valais vous souhaite, ainsi qu'à vos gymnastes, plein succès pour les compétitions à venir*
